

PARCOURS DE FORMATION

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité et de la motivation. Les parcours de formation suivants vous permettront de progresser selon la catégorie choisie pour vous amener en situation de réussite aux examens du permis de conduire.

Les modalités d'organisation des formations théoriques.

L'auto-école associative APSR vous propose une formation théorique à la catégorie B du permis de conduire en présentiel comme en distanciel.

En présentiel :

Les cours thématiques sont dispensés par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner. Il est présent en permanence, du début jusqu'à la fin de la séance. La formation théorique se déroule principalement en collectif au sien même de notre salle de formation, équipée de vidéoprojecteur et outils pédagogique (zapette, carte à puce).

Chaque élève doit obligatoirement assister à chacune des thématiques. Voici le déroulement d'un cours collectif en générale. À savoir, si l'enseignant à la possibilité d'étaler son cours de code (durée : 1h30 au lieu de 1h), chaque partie sera allongé.

1 ^{er} partie	2 ^{ème} partie	3 ^{ème} partie
Cours magistral sur un thème du code de la route	Série de 20 questions sur le thème abordé + correction	Série de 40 questions + correction
15 min	15 min	30 min

L'association APSR dispose d'une auto-école située à Douai et d'une antenne située à Rieulay. L'ensemble du personnel travaille sur les deux territoires. En fonction des inscriptions et du nombre de personne assistant aux séances de code, nous avons adaptés nos horaires :

Douai	Rieulay
Mardi : 9h / 10h	
Jeudi : 9h / 10h	
14h / 15h	Samedi : 10h30 / 12h
Vendredi : 9h / 10h	
Samedi : 10h / 12h	

Nous proposons également des séances individuelles qui permettent à l'enseignant de cibler les besoins de l'élève, et ainsi de se focaliser sur les connaissances et compétences de chacun de nos élèves. Le déroulement d'un cours individuel est similaire à celui d'un cours collectif. Cependant, la séance varie en fonction des besoins et de la formation de l'élève. Les rendez-vous sont pris en fonction de la disponibilité de l'enseignant et de l'élève.

En distanciel :

Le Pass Rousseau est un outil d'apprentissage valable 1 an. Il est composé de cours complets et synthétiques sur les 10 thèmes de l'examen. Chaque cours est accompagné de schémas, photos

et vidéos. A la fin de chaque cours, un quizz de 10 questions est à réaliser dans le but de valider la compétence apprise. La connexion internet est également constituée de test :

2 400 questions réparties en :		
60 séries classiques (40 questions)	60 séries thématiques (5 à 20 questions)	6 examens blancs

Chaque série possède une correction animée.

Néanmoins, l'enseignant ne reste pas loin. En effet, nous avons la possibilité de suivre la progression de chacun de nos élèves. Le Pass Rousseau possède une messagerie interactive qui permet en cas de difficulté de poser une question aux enseignants de la conduite et de la sécurité routière.

Les modalités d'organisation des formations pratiques.

L'associative APSR dispose de plusieurs véhicules de formation aux permis B : boîte manuelle, boîte automatique et boîte automatique équipé pour les personnes à mobilité réduite, ainsi qu'un simulateur de conduite OSCAR.

Permis B et BEA :

Tout au long de la formation au permis B et BEA, quatre compétences sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation par l'élève.

Pour que l'apprentissage de la conduite et de la sécurité routière prenne tout son sens, la formation se déroule sous le format de l'alternance. Vous serez amené à circuler en ville, en rase campagne, sur autoroute, de jour, de nuit (leçons prises en hiver), sous la pluie, la neige, le soleil (selon la météo).

Passerelle permis BEA en permis B :

Depuis le 1^{er} janvier 2017, tous les titulaires du permis BEA peuvent suivre une formation qui leurs permettent de conduire aussi bien des voitures équipées d'une boîte automatique que celles équipées d'une boîte manuelle.

Cette formation consiste à réaliser 7 heures de conduite sur une boîte manuelle après un délai minimal de 6 mois à compter de la réussite à l'examen du permis BEA. Aucune procédure de régularisation devant un inspecteur n'est nécessaire à la fin de cette formation. A l'issue de la formation, l'enseignant de la conduite délivre une attestation de conduite sur boîte manuelle qui permettra de réaliser les démarches administratives sur ANTS pour délivrer le permis B.

La formation est individuelle. Néanmoins, elle comprend deux séquences.

La première séquence dure 2 heures. Dans un trafic nul ou faible, l'élève doit comprendre le principe du point de patinage, de l'embrayage et assurer sa mise en œuvre. Il doit également être en capacité de réaliser un démarrage en côte en toute sécurité. Cette séquence peut être réalisé sur simulateur.

La deuxième séquence dure 5 heures. Elle se déroule dans des conditions de circulations variées, simples et complexes. L'élève doit savoir utiliser la boîte de vitesse manuelle de façon rationnelle et en toute sécurité dans les conditions de circulation précitées et adopter les techniques de l'écoconduite. L'élève doit également être en capacité de diriger le véhicule en adaptant l'allure et la trajectoire à l'environnement et aux conditions de circulation.